

tenue sous la présidence de Madame ENCONTRE, assisté(e)
de Monsieur MEEKEL et Monsieur DIDIERLAURENT, Conseillers
En présence de Monsieur SANSON, Rapporteur public
Madame ROCHER, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2104093	RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu DIDIERLAURENT
Titre de l'affaire	Annulation de la décision implicite de rejet du Conseil Départemental des Pyrénées- Orientales à l'encontre de la réclamation préalable indemnitaire de Monsieur X, adressée le 21 avril 2021, à la suite de la reconnaissance du caractère professionnel de sa maladie	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	CABINET TEISSONNIERE - TOPALOFF - LAFFORGUE - ANDREU ASSOCIES (Cour)
Défendeur	DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES PYRENEES ORIENTALES	SELARL D4 AVOCATS Maître NIVET Guillem (Cour) directeur
Observateur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE L'ENERGIE DU CLIMAT	
02)	DOSSIER N° 2204222	RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu DIDIERLAURENT
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n° PC 66008 21 A0061 du 25 mars 2022 par lequel le maire de la commune d'Argelès-sur-Mer a refusé un permis de construire à la SCEA Yala en vue de la construction d'un hangar à usage de sellerie, de graineterie, rangement de matériel , stockage de tracteurs ainsi que 2 box doubles pour chevaux sur un terrain sis La Cerigue, parcelles BT193, BT195, BT198 et BT200, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux en date du 26 juin 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCEA YALA	Maître NIVET Guillem (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ARGELES-SUR-MER	maire

10 heures 00

03)	DOSSIER N° 2203536	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas MEEKEL
Titre de l'affaire	Annulation de la décision qui serait intervenue le 10 mai 2021 par laquelle l'administration a refusé la demande d'autorisation préalable n° 03408020400 au titre de l'allocation partielle d'activité de l'établissement Parc 2000	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE LPCR GROUPE	CABINET ON AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
Intervenant	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT	directeur
04)	DOSSIER N° 2203538	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas MEEKEL
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 26 avril 2022 par laquelle l'administration a refusé la demande d'autorisation préalable n° 03408010400 au titre de l'allocation partielle d'activité suite au retrait de décision concernant l'établissement MILLENAIRE	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE LPCR GROUPE	CABINET ON AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
Intervenant	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT	directeur
05)	DOSSIER N° 2203539	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas MEEKEL
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 26 avril 2022 par laquelle l'administration a refusé la demande d'autorisation préalable n° 03408010300 au titre de l'allocation partielle d'activité suite au retrait de décision concernant l'établissement MILLENAIRE	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE LPCR GROUPE	CABINET ON AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
Intervenant	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT	directeur

10 heures 00

06)	DOSSIER N° 2203540	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas MEEKEL
Titre de l'affaire	Annulation de la décision qui serait intervenue le 16 mars 2022 par laquelle l'administration a refusé la demande d'autorisation préalable n° 03408020700 au titre de l'allocation partielle d'activité de l'établissement Parc 2000	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE LPCR GROUPE	CABINET ON AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
07)	DOSSIER N° 2203541	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas MEEKEL
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 26 avril 2022 par laquelle l'administration a refusé la demande d'autorisation préalable n° 03408001000 au titre de l'allocation partielle d'activité de l'établissement EUROMEDECINE	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE LPCR GROUPE	CABINET ON AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
08)	DOSSIER N° 2203542	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas MEEKEL
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 26 avril 2022 par laquelle l'administration a refusé la demande d'autorisation préalable n° 03400797400 au titre de l'allocation partielle d'activité suite à un retrait de décision concernant l'établissement EUREKA	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE LPCR GROUPE	CABINET ON AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
Intervenant	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT	directeur

10 heures 00

09)	DOSSIER N° 2203543	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas MEEKEL
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 26 avril 2022 par laquelle l'administration a refusé la demande d'autorisation préalable n° 03408000400 au titre de l'allocation partielle d'activité suite au retrait de décision concernant l'établissement EUROMEDECINE	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE LPCR GROUPE	CABINET ON AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
Intervenant	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT	directeur
10)	DOSSIER N° 2203544	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas MEEKEL
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 26 avril 2022 par laquelle l'administration a refusé la demande d'autorisation préalable n° 03408000900 au titre de l'allocation partielle d'activité suite au retrait de décision concernant l'établissement EUROMEDECINE	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE LPCR GROUPE	CABINET ON AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
Intervenant	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT	directeur

Arrêté le 16/04/2025

La vice-présidente : S. Encontre